



ATELIER 1 :
Les nouvelles répartitions de compétences

Plan de l'atelier

1 Introduction / un enjeu d'efficacité économique et technique

2 La réforme territoriale

2.1 la loi NOTRe (décentralisation / Régions / Intercommunalités / Compétences)

2.2 les obligations et l'opportunité de la FFG (code du sport)

2.3 les nouvelles régions et les nouveaux comités (Cartes)

2.4 la Corse et la nouvelle Calédonie

3 L'évolution statutaire de la FFG

3.1 les missions des comités départementaux (extraits statuts)

3.2 les missions des comités régionaux (extraits statuts)

3.3 l'enjeu pour la FFG (organisation, efficacité, professionnalisation)

4 Les évolutions fédérales parallèles

4.1 compétition (nouveau système compétitif adapté)

4.2 formation (territoires adaptés)

5 Le retour d'expérience d'un ou plusieurs comités

6 Les premières conclusions



2 La réforme territoriale



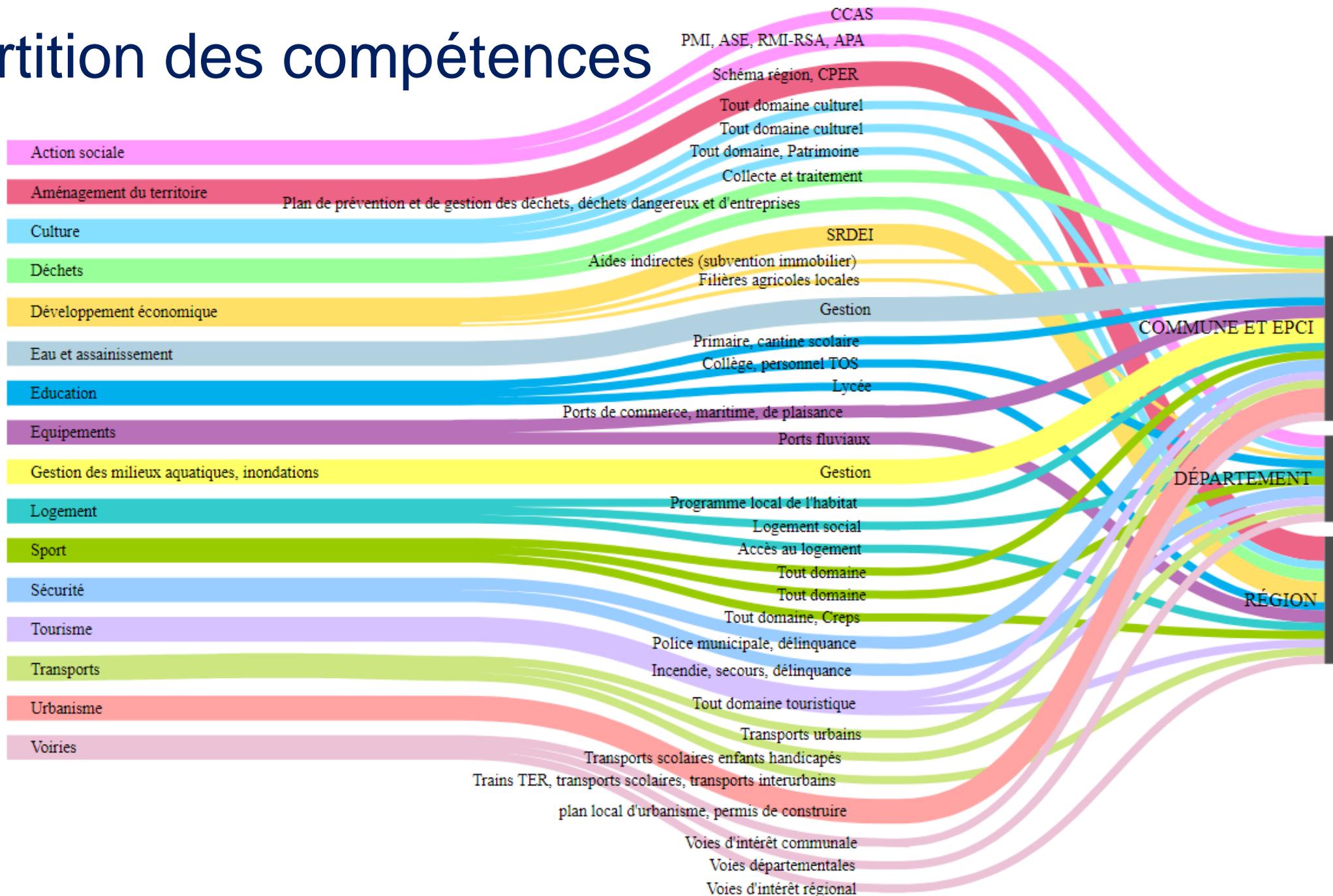
ENSEMBLE,
CRÉONS LE MOUVEMENT

La réforme territoriale : une obligation et une opportunité

Les textes fondateurs

1. Loi du 27 janvier 2014 relative à la modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM)
2. Loi du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral
3. Loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NotRe)

Répartition des compétences



La réforme territoriale : une obligation et une opportunité

Pour les fédérations sportives :

1. Contrainte du code du sport sur le ressort territorial des structures déconcentrées
2. Demande du Ministère des Sports pour adaptation au 31/12/2017 au plus tard

La réforme territoriale : une obligation et une opportunité

Pour la FFG, une méthode cohérente et commune,
validée par le Ministère des Sports :

- ⇒ un échéancier
- ⇒ les comités de transition
- ⇒ le délégué fédéral
- ⇒ le soutien fédéral : les circulaires – les
réponses particulières



ENSEMBLE,
CRÉONS LE MOUVEMENT

Corse et nouvelle calédonie???



3 L'évolution statutaire de la FFG



ENSEMBLE,
CRÉONS LE MOUVEMENT

Structures déconcentrées - Compétences

Des
compétences
communes,
sur le ressort
territorial

- Fédérer et regrouper les associations
- Représenter la Fédération
- Organiser les compétitions de la Fédération
- Garantir le cadre réglementaire fédéral
- Mettre en œuvre le projet fédéral

Structures déconcentrées - Compétences

Des compétences spécifiques

Comité Départemental

- Animer le territoire départemental
- Développer les activités gymniques
- Accompagner les clubs
- Encourager et encadrer les rencontres de proximité

Comité Régional

- Détecter et perfectionner les gymnastes
- Former les cadres (formation fédérale), les juges et les dirigeants
- Promouvoir les activités gymniques

Structures déconcentrées Nouvelle composition du Comité Directeur

- 24 à 30 membres - Parité
- 8 Représentants techniques : GAM, GAF, GR, AER, TR/TU, GAC, GPT, TeamGym
- 1 DTG (non cumul avec poste de RT)
- 1 médecin

2 nouvelles commissions

1 FFG : Conférence nationale des comités régionaux

Qui ? les présidents régionaux ou leurs représentants
 le Bureau fédéral

Instance consultative sur la mise en œuvre de la politique fédérale dans les régions

Réunions thématiques (trésoriers ou secrétaires généraux par exemple)

2 nouvelles commissions

2 Comités régionaux : Commission territoriale

Qui ? le président régional
les présidents départementaux

Mission :

organiser le développement gymnique du territoire
dans le respect de la répartition des compétences

Les enjeux pour la FFG



4 Les évolutions fédérales parallèles

Les compétitions



2 échelons intermédiaires peuvent exister *selon les besoins* des disciplines

- Inter départemental
- Inter régional

Départemental

Inter départemental

Régional

Inter régional

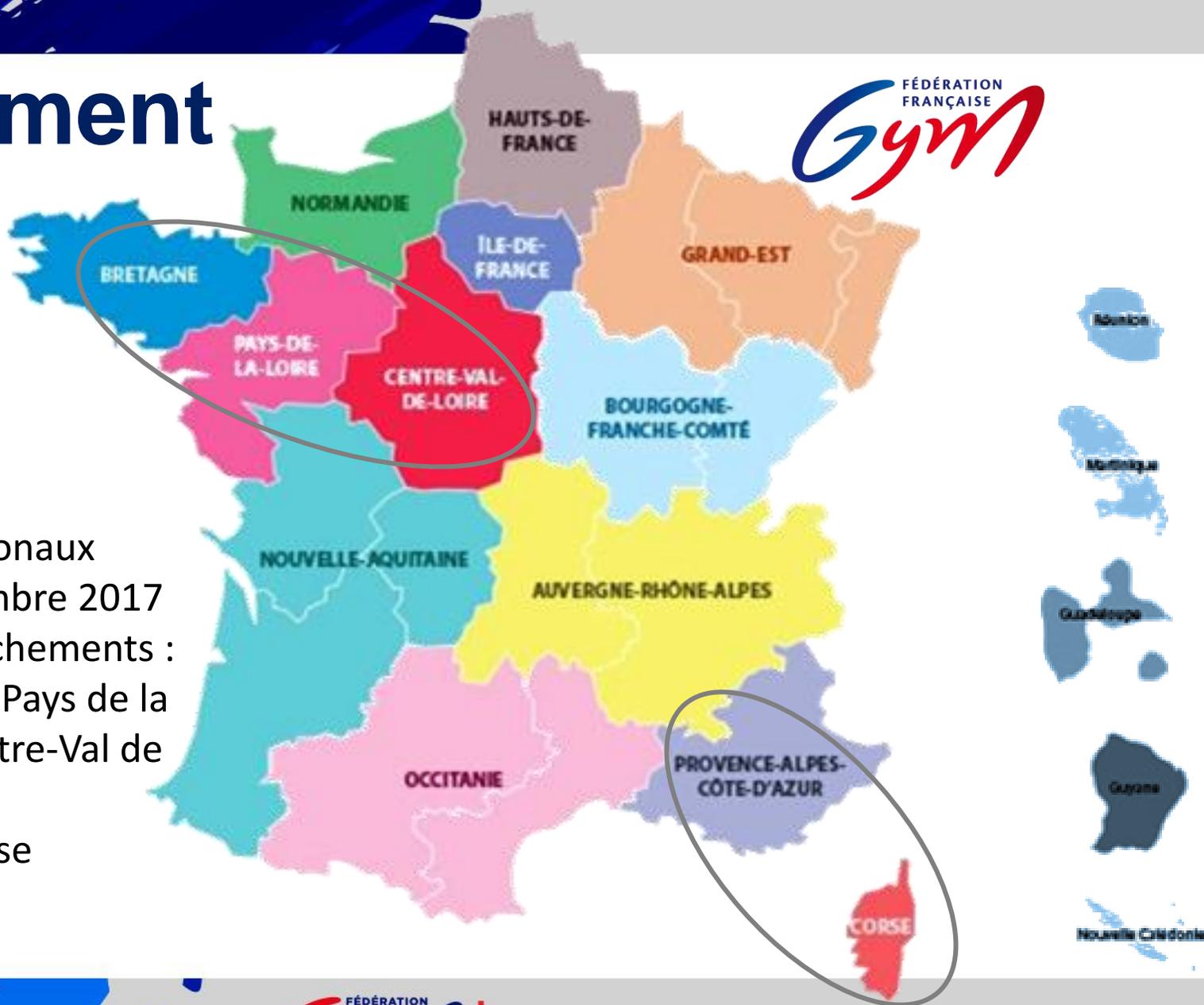
National



ENSEMBLE,
CRÉONS LE MOUVEMENT

Regroupement de Régions

- Comités régionaux au 1^{er} septembre 2017 & les rapprochements :
- Bretagne + Pays de la Loire + Centre-Val de Loire
 - PACA + Corse



Formation : une nouvelle répartition des prérogatives

INF FFG

- DESJEPS
- DEJEPS
- Pilotage national CQP
- Moniteur
- Entraîneur
- Juge 4 et 5

REGION

- Mise en œuvre régionale des CQP
- animateur
- Juge 1, 2 et 3



5 le retour d'expériences autour de 3 moments:

- Ce qui a été vécu (la transition)
- Les changements faits ou en cours
(l'organisation de travail...)
- Les attentes de résultats vers 2024



6 Les premières conclusions



ENSEMBLE,
CRÉONS LE MOUVEMENT



2018

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
Gym

ENSEMBLE,
CRÉONS LE MOUVEMENT